

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GRESSE en VERCORS
N° 2026-76

Séance du samedi 26 septembre 2026 à 17h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Caroline Sauer, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoul par Olivier Bridelance

Absente : Julia Grassler

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-76– Report de l'inscription de la parcelle 46 à l'état d'assiette 2027

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition vue avec l'Office National des Forêts, concernant le report de l'inscription à l'Etat d'assiette 2027 de la parcelle 46.

En effet, une coupe affouagère sur cette seule parcelle ne pourra être réalisée en l'état du fait du faible volume présumé réalisable, qui ne suffira pas à mobiliser une entreprise d'exploitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir reporter cette parcelle, de préférence en même temps qu'une parcelle voisine où de l'affouage pourrait être réalisé simultanément.

Votants 10 Pour 10 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 26 septembre 2026,
Monsieur Rémi Goube
Maire